

tion a exigé de nombreuses années (et je suis fier de pouvoir dire que les délégués canadiens y ont largement contribué), consacre l'engagement de nos gouvernements respectifs et de l'ensemble des Nations Unies pour ce qui est de respecter et de tenir pour égaux les droits des femmes et des hommes, en plus, à mon avis, de reconnaître pleinement ce que nous tous ici réunis savons depuis longtemps, mais que bien d'autres refusent catégoriquement d'accepter, à savoir que les femmes ont véritablement été victimes de discrimination de bien des façons et pendant des siècles. Elles ont été défavorisées et sous-estimées. Elles ont vraiment été victimes de tribulations du seul fait qu'elles étaient des femmes. Dans un premier temps, nous avons délimité le problème, il nous appartient maintenant de le régler. Le gouvernement canadien signera la Convention. Il ne s'agit pas pour nous d'un simple geste symbolique, mais d'un engagement envers toutes les Canadiennes et, en fait, tous les Canadiens.

Pour atteindre notre objectif commun qui consiste à enrayer la discrimination à l'égard des femmes, il faut que les nations admettent de plus en plus qu'il faut mieux comprendre les répercussions que peut avoir tout programme d'aide au développement sur les femmes. Ainsi, nous serons en mesure de concevoir nos programmes en fonction de la femme et de ses besoins.

Le développement international

Depuis 1976, dans le cadre de ses programmes d'aide au développement international, le Canada s'efforce de plus en plus de souligner l'apport égal de la femme et de la famille au processus de développement. Dans la mesure du possible, et en autant que ces activités recoupent les secteurs prioritaires définis par les pays bénéficiaires, nous essayons d'encourager la mise en marche de projets et de programmes qui impliquent la participation des femmes des régions les plus désavantagées.

Le Canada, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI, a au moins depuis 1966, des projets dont la population cible sont les femmes. Plus récemment, une plus grande sensibilisation de l'ACDI au rôle de la femme dans le développement a entraîné l'élaboration de directives précises qui sont une aide précieuse pour la mise au point des différents projets et programmes de l'Agence. En 1979-1980, 31 projets dans 22 pays en développement ont été conçus suivant l'optique de la femme et ont trait aux secteurs de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Pour le reste de la décennie, l'ACDI est à mettre au point une stratégie interne concernant le rôle de la femme dans le développement. On identifie ainsi les programmes qui doivent être étudiés plus attentivement afin d'y accroître les avantages pour les femmes et leur famille.

L'immigration

Le Canada est une mosaïque de cultures et de groupes ethniques. Ce sont des hommes et des femmes de tous les pays du monde qui l'ont bâti, et nous en sommes fiers. Nous nous félicitons aussi de l'aide que nous avons apportée aux réfugiés, mais nous ne sommes pas sans reconnaître que le problème est loin d'être résolu avec ces millions de réfugiés à la recherche d'une nouvelle patrie.

Nous savons pertinemment que les immigrantes et les réfugiées ont leurs propres difficultés, et nous sommes de plus en plus conscients de la nécessité de mieux les aider à répondre à leurs besoins, soit en leur offrant un meilleur service de formation linguistique et des programmes d'orientation pour leur permettre, ainsi qu'à leur famille,